



Berg, le 10 janvier 2016

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du lundi 14 décembre 2015 à Luxembourg

Présents : Christiane Bourg, Marc Dostert, Nico Hirsch, Muriel Kraemer, Nathalie Nilles, Christiane Ries, Patrick Scheuer

Excusés : Paul Breisch, Henri Hamus, Monique Wagner

1. Bilan du Seuil de l'Avent

Il n'y a pas eu de problèmes majeurs au niveau de l'organisation du concert.

En ce qui concerne la scène et les panneaux mis en place derrière les messieurs, il faudra dorénavant penser à mieux fixer ces panneaux afin de garantir la sécurité des chanteurs. Nico Hirsch propose des socles en forme L, soutenus par les bancs des messieurs chanteurs. Christiane Ries rappelle que CDC (Compagnie de Constructions) a déjà mis en place des garde-corps lors de concerts précédents, compagnie que l'on pourrait recontacter pour les fixations. Marc Dostert regrette que la Maîtrise ne dispose pas d'une scène propre, facile à monter et à démonter. Toutefois, pour une telle scène, le problème de stockage se pose.

Quant aux places réservées d'avance, le comité retient que de telles places seront dorénavant uniquement accordées aux invités VIP et aux sponsors.

Pour éviter un va et vient à la fin du concert, il faudra penser à mieux afficher l'information de la messe qui suit le concert en l'Eglise St Michel.

Du point de vue musical, Marc Dostert souligne que la qualité varie entre les pièces à capella et le Magnificat de Mendelssohn. Malheureusement l'enregistrement est d'une mauvaise qualité sonore, on entend trop les soprani, les solistes ne sont pas assez mis en valeur. Un CD n'est pas envisageable vu cette qualité médiocre. Ceci est d'autant plus surprenant que les ingénieurs du son de la station de radio 100,7 étaient déjà présents lors des répétitions du samedi. Par ailleurs, le concert a été mal annoncé à la radio et les différentes pièces ont été retransmises des motets au Mendelssohn sans interruption. Nico Hirsch propose de rédiger une lettre attirant l'attention de 100,7 sur les problèmes rencontrés. Le comité évoque également un changement dans le contrat permettant à la Maîtrise d'écouter l'enregistrement avant sa rediffusion à la radio. Nathalie Nilles contactera Guy Engels en vue d'une confirmation écrite d'un meilleur enregistrement l'année prochaine.

Nico Hirsch présente le bilan financier du concert : 346 entrées payantes (LCTO 129, caisse du soir 117, prévente 100). Les recettes s'élèvent à 16600€, les dépenses nous reviennent à 12000€, un bénéfice de +-4500€ peut donc être noté.

Un bémol reste le fait que jusqu'à la date d'aujourd'hui aucun contrat n'a été signé avec l'OCL et qu'aucune facture ne nous est parvenue (facture qui devrait s'élever à 7400€ selon Antonia Quarta). Une des raisons peut être la démission de Pierre Laurent.

Malheureusement tous les sponsors n'ont pas non plus effectué leur virement, et ceci malgré le fait que les factures y relatives ont été envoyées le lendemain du concert. Pour y remédier, le comité décide d'envoyer les factures de sponsoring déjà avant le concert.

2. Perspectives 2016

Jean Muller a été nommé nouveau directeur artistique de l'OCL. Pour des raisons budgétaires, Marc Dostert a décidé avec Jean Muller de réduire les musiciens de l'orchestre pour 2016 et d'opter pour des œuvres de compositeurs baltiques. Pour le concert « Au Seuil de l'Avent » 2016, on retient le compositeur contemporain letton Peteris Vasks. Il s'agira de bien mettre en évidence le cœur. Les partitions sont éditées chez Schott, qui n'est pas l'éditeur le moins cher, mais Nathalie Nilles contactera un ami qui y travaille en vue d'une éventuelle réduction.

Dans le cadre du 350^e anniversaire de la Consolatrice des Affligés, un concert aura lieu le 8/10/2016, une grande messe solennelle sera célébrée le 9/10/2016, le répertoire de la messe étant similaire à celui du concert de la veille. A cette occasion, la Maîtrise présentera son CD et un stand pour la vente est à prévoir. L'entrée au concert sera gratuite mais une quête éventuelle pourra être réalisée. Au programme du concert figure une nouvelle messe composée par Paul Breisch avec 6 cuivres, la Musique Militaire jouera également les marches de l'Octave. Le forfait demandé par la Musique Militaire pour l'enregistrement au Conservatoire des marches militaires s'élèvera probablement 500€, mais les détails devront être fixés par contrat.

La Musique Militaire fête prochainement son 175^e anniversaire et propose une collaboration avec la Maîtrise.

3. Conflits entre la fabrique d'église et la Maîtrise

Certains membres de la fabrique d'église auraient voulu organiser un concert de la Maîtrise et de la Musique Militaire le 5/6/2016. Cependant les deux partis concernés n'ont pas été informés à temps et ont plutôt été placés devant un fait accompli. Ni la Maîtrise, ni la Musique Militaire n'aura le temps pour ce concert, que le comité décide unanimement de ne pas l'accepter ! Ce manque de communication reflète le malaise qui règne entre la Maîtrise et la fabrique d'église. Nathalie Nilles informe le comité des différentes démarches entreprises lors des derniers mois afin d'améliorer la communication entre la Maîtrise, l'Archevêché et la fabrique d'église :

21.9. Demande de la part du vicaire général Leo Wagener pour une entrevue avec la présidente de la Maîtrise, Nathalie Nilles.

25.9. Entrevue de Nathalie Nilles avec le vicaire général. Au sujet de cet entretien figure une convention, signée en 2014 par l'Archevêché et la fabrique d'église, concertant le budget extraordinaire à accorder à la fabrique d'église (par conséquent aussi à la Maîtrise) lors des

événements nationaux (Te Deum, ...). Lors de cette entrevue, on convient que Nathalie Nilles contacte Monsieur Hansen de la fabrique d'église.

25.9. Demande de la part de Nathalie Nilles, en vue d'une entrevue avec Monsieur Albert Hansen, président de la fabrique d'église.

30.9. Entrevue de Nathalie Nilles avec Monsieur Hansen. Au sujet de cet entretien figurent la convention signée par l'archevêché et la fabrique d'église ainsi que le côté financier plus général, à savoir les dépenses régulières de l'année. On décide que Monsieur Hansen aborde les sujets discutés dans le « petit comité » de la fabrique d'église tout en gardant informée Nathalie Nilles.

15.11. Courriel de Nathalie Nilles à Monsieur Hansen pour savoir où en est le dossier mentionné ci-dessus (courrier envoyé suite à différentes rumeurs entendues concernant des décisions prises au « petit comité ») et une lettre envoyée à l'archevêque. Une réponse se fait toujours attendre !

29.11. Reception "Au Seuil de l'Avent": entretien avec Monsieur Hansen afin d'être informé du dossier ; malheureusement cette petite entrevue m'a pas permis d'obtenir des réponses à nos questions.

7.12. Rencontre par hasard de Nathalie Nilles et de Leo Wagener. Ce dernier se montre étonné qu'aucun membre de la fabrique d'église ne l'ait contacté aux sujets mentionnés plus haut.

14.12. Le comité de la Maîtrise décide d'envoyer une demande écrite pour un entretien entre des représentants de la Maîtrise, des représentants de l'Archevêché et de la fabrique d'église.

(18.12. Envoi par courriel et par poste de cette demande à Monsieur Wagener et à Monsieur Hansen)

Le comité attend les réponses à cette demande.

4. Divers

- Le comité se montre très étonné du fait que l'Archevêque ainsi que le prévôt, Monsieur Georges Hellinghausen, ont assisté en tant qu'invités au concert du Chœur de Chambre de Luxembourg, dirigé par Antonio Grosu. Suite aux nombreuses tensions au sein de la Cathédrale et au procès liés au licenciement de Monsieur Grosu, on peut se poser la question si la présence à un concert du CCL est justifiable.
- Le comité propose d'avancer les répétitions du 21/12 et 23/12 afin de terminer plus tôt et de permettre aux chanteurs d'être reposés pour la longue nuit de Noël qui s'annonce.
- La messe de l'Octave avec les malentendants sera célébrée le 1er jeudi des semaines de l'Octave (et non pas le 2e jeudi comme cela a été annoncé dans le programme officiel).

Il faudra penser à demander un devis pour l'enregistrement du CD prévu en mai, devis comprenant aussi l'impression du livret, la mise en page, etc. Nathalie Nilles propose de faire réaliser le livret (mise en page, design, ...) par une personne externe. Marc Dostert contactera Marco Batistella à ce sujet. Il est fortement recommandable de finaliser les CD avant les congés d'été. En ce qui concerne les œuvres du concours organisé par l'Union St Pie, il ne sera pas possible de les chanter pour l'enregistrement.

- Patrick Scheuer contrôlera la liste des membres, renforts (liste actualisée disponible sur notre site).
- Pour la fête de la Ste Cécile, les dépenses s'élèvent à 1700€, les recettes à 800€.
- Le prochain comité aura lieu le 2/2/2016 en la Cathédrale.
- L'assemblée générale est prévue pour le 24/2/2016 après une répétition de 19h à 20h30.

Rapporteur

Muriel Kraemer